



FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

NUMERO
SPECIAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASECNA



Monsieur Jean Lamy

NOUVEAU PRESIDENT



N° SPECIAL
du 07 mai 2020

Monsieur Jean LAMY, nouveau Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA

Monsieur Jean LAMY est le nouveau Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA. Désigné par le Comité des Ministres le 24 avril 2020 et nommé par le Conseil d'Administration le 30 avril 2020, par voie de consultation à domicile, il est entré effectivement en fonction le 1^{er} mai en remplacement de Monsieur Jean François DESMAZIERES dont le mandat, a expiré le 30 avril 2020.

Qui est Jean Lamy, le nouveau PCA de l'ASECNA ?

Jean Lamy est un diplomate français ayant une large expérience de la coopération internationale, notamment en Afrique et dans le cadre de l'Union européenne, en particulier sur les dossiers de diplomatie économique, de gouvernance et de développement durable.

Jean Lamy a été notamment, ces dernières années :

- Ambassadeur/Chef de Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso et auprès de l'UEMOA (2015-2019 détaché au Service européen d'action extérieure –SEAE),
- Ambassadeur de France au Burundi (2010-2013),
- Ambassadeur thématique pour les questions économiques de reconstruction et de développement (2014-2015),
- deux fois sous-directeur, en charge de dossiers de coopération économique et de développement
- détaché au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie



- Avant le **Burkina Faso** et le **Burundi**, Jean Lamy a été également en poste, en Afrique, à **Yaoundé-Cameroun** (2000-2003 – Premier Conseiller) et à **Freetown-Sierra Leone** (1985-1988), ainsi que, en Europe, à **Oslo-Norvège** (1988-1992), **Lisbonne-Portugal** (1992-1994) et **Porto-Portugal** (1997-2000 – Consul général).

- A Paris, Jean Lamy a travaillé, au **Ministère des Affaires étrangères**, au **Cabinet du Ministre** (1995-1997), à la **Direction générale des Affaires politiques** (1994-1995), à la **Direction des Affaires économiques**, où il a été **Sous-Directeur Energie-Transports-Infrastructures** (2007-2009) et à la **Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats** (Sous-directeur Energie-Climat, 2009-2010).

- Jean Lamy a également travaillé au **Ministère de l'Economie, des Finances et de l'industrie** comme **Chef de la stratégie internationale** à la **Direction générale de l'énergie et des matières premières** (2003-2007).

Dans les fonctions mentionnées ci-dessus, au **Ministère de l'Economie et des Finances, au Ministère des Affaires étrangères, au Service européen d'action extérieure**, mais aussi dans les différents postes qu'il a occupés en Europe et en Afrique, Jean Lamy a acquis une large expérience, au niveau central comme sur le terrain, des dossiers de coopération économique et de développement durable, ainsi que des compétences solides de gestion administrative et financière.

Lorsqu'il était Sous-Directeur à la Direction des Affaires économiques, ses responsabilités comprenaient l'accompagnement de dossiers de coopération économique sectorielle internationale (secteurs de l'énergie, des transports- terrestres,

- maritimes et aériens- et des NTIC), dans toutes
- leurs dimensions (sécurité, gouvernance, industries,
- infrastructures, développement durable...). Dans
- le cadre de ses fonctions antérieures, Jean Lamy
- a été amené à travailler également étroitement
- avec les opérateurs privés et les organisations
- régionales, notamment en Afrique de l'Ouest et
- en Afrique centrale.
- Jean Lamy est l'auteur de plusieurs articles
- dans des revues spécialisées/des ouvrages
- collectifs sur la gouvernance, la diplomatie
- économique et la coopération internationale
- pour le développement durable, en particulier
- via l'action extérieure de l'Union européenne.

Un mot pour M. DESMAZIERES, PCA sortant

Monsieur Jean-François DESMAZIERES passe ainsi le témoin à Monsieur Jean LAMY. Il avait débuté son mandat le 1er janvier 2017, dans un contexte de réformes à tous les niveaux pour restaurer la crédibilité de l'ASECNA et assainir ses finances.

Tout au long de son mandat de trois (3) ans et quatre (4) mois, il a constamment fait montre d'un engagement indéfectible pour la garantie et la défense des intérêts de notre Agence. Sa très grande expérience des hommes et des rouages diplomatiques ont favorisé l'efficacité la fluidité et la transparence du fonctionnement interne du Conseil d'administration, de la tenue des réunions des organes statutaires et dans les relations entre le Conseil d'administration, son Président et la Direction Générale, dans l'intérêt bien compris de l'Agence



Bon vent Monsieur DESMAZIERES.

L'ASECNA : une fierté internationale



Monsieur Jean LAMY prend fonction au moment où l'ASECNA fait la fierté de toute la communauté aéronautique internationale. La preuve en été encore donnée il y a seulement quelques mois, à l'occasion de son 60ème anniversaire. Moment de haute réflexion des sommités de l'aviation civile internationale et aussi des plénipotentiaires des États. Tous, à l'occasion, ont magnifié, l'œuvre gigantesque

- de l'ASECNA durant ses 60 ans d'existence et
- ont aidé à lui tracer la voie de son futur. Avec,
- comme note finale à cette mémorable cérémonie,
- la signature de la Déclaration politique du Comité
- des Ministres qui en dit long sur l'attachement
- des Etats membres à cet outil et leur vision sur le
- rôle toujours plus prépondérant qu'ils comptent,
- dans les prochaines années, lui faire jouer dans
- le développement.

Un contexte inédit

Force est de constater que le début de mandat de Monsieur Jean LAMY à la présidence du Conseil d'administration coïncide avec un contexte historiquement inédit aussi bien pour l'institution que pour l'aviation civile mondiale, en raison de la crise sanitaire planétaire engendrée par le COVID-19. Aujourd'hui, pour éviter une propagation fortement dangereuse de la pandémie pour l'humanité, le trafic aérien mondial, fort de près de 80 000 vols quotidiens, selon des statistiques, a très drastiquement ralenti. Une première dans l'histoire de l'aviation civile moderne.

Mais, l'ASECNA, en 60 ans d'existence a traversé des périodes difficiles et connu de nombreux et variés soubresauts qui lui ont permis de se forger et de s'adapter aux situations les plus inattendues.

Face à cette crise sanitaire, l'ASECNA a fait preuve d'une réactivité à toute épreuve pour se

préservé et protégé son personnel à qui elle a apporté assistance et conseil, appui matériel et financier, mais aussi, et surtout, c'est très important, un grand réconfort moral dans un contexte où l'anxiété et la psychose ont tendance à prendre le dessus sur la raison et la sérénité. La Direction générale a très rapidement pris également toutes les dispositions nécessaires pour garantir la continuité du service, conformément à son engagement vis-à-vis des Etats. De même, des initiatives très fortes ont été prises en direction des compagnies aériennes regroupées au sein de l'Association internationale du transport aérien (IATA) pour les rassurer et leur manifester sa solidarité dans ces moments de difficultés partagées.

Enfin, la Direction générale continue d'informer les Etats sur la situation actuelle, ses évolutions possibles et les mesures que prend l'ASECNA pour garantir la continuité du service public de la sécurité de la navigation aérienne qui lui est confié.



ASECNA

Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation à Montréal

999, University Street – Suite 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation à l'Union Africaine

Luke Residence, villa n°B185_3,
Sub City Yeka, Addis Ababa,
Kebele 20/21
Tel : +251983934191.

Les routes du ciel, notre métier